

Honoraire de l'agence **HEXAGONE** **PATRIMOINE**

Honoraires de vente en mandat simple :?

- Pour les biens de moins de 150 000€, forfait applicable à 6 500€ TTC
- Pour les biens de plus de 150 000€ à 500 000€, 4% TTC du montant de la vente
- Pour les biens supérieur à 500 000€, 3% TTC du montant de la vente

Honoraires de vente en mandat Exclusif :

- Pour les biens de moins de 150 000€, forfait applicable à 5 000€ TTC
- Pour les biens de plus de 150 000€ à 500 000€, 3,5% TTC du montant de la vente
- Pour les biens supérieur à 500 000€, 2,5% TTC du montant de la vente

Honoraires de mandat de recherche :

- Pour les biens jusqu'à 300 000€, un montant de 2,5% TTC sur le Net vendeur négocié
- Pour les biens supérieur à 300 000€, un montant de 2% TTC sur le Net vendeur négocié

?Honoraires de mise en location :

- 75% du montant du loyer TTC et concernant les prestations de réalisation de l'état des lieux, le plafond est fixé à 3 € TTC par m² de surface habitable quelle que soit la zone concernée, entre le propriétaire et le locataire.